

L'Accent sur l'Actu' | Juillet 2025

Table des matières

ÉDITO	3
QUESTIONS AU MAIRE	4
QUESTION 1 : "VOUS RENFORCEZ LA SECURITE DANS VOTRE COMMUNE, EST-CE PARCE QU'IL Y A BEAUCOUP DE DELINQUANCE ET D'EXACTIONS ?"	4
QUESTION 2 : "QUE FAITES-VOUS POUR PRESERVER LES ESPACES VERTS FACE A L'URBANISATION ?"	4
QUESTION 3 : "VOS CONCITOYENS S'IMPATIENTENT FACE A LA DUREE DES TRAVAUX. POURQUOI CELA PREND-IL AUTANT DE TEMPS ?"	5
SECURITE	6
UNE SECURITE RENFORCEE, MAIS PAS SUR FOND DE CRISE	6
ENVIRONNEMENT	8
DECOUVERTE EN FAMILLE AU PARC DE RAJAT, UN APRES-MIDI AU PLUS PRES DES ANIMAUX	8
UN ARBRE POUR CHAQUE NAISSANCE, C'EST AUSSI UN ENGAGEMENT ENVIRONNEMENTAL	9
MANIFESTE POUR LA CHASSE, LES CHASSEURS FORMULENT 11 REVENDICATIONS	10
SANCTIONS POUR LES DEPOTS SAUVAGES	11
LA CLIMATISATION C'EST UN CONFORT PRIVE A NE PAS CONFONDRE AVEC UN INVESTISSEMENT PUBLIC	11
CONFORT D'ETE : EVITEZ LA SURCHAUFFE DE VOTRE LOGEMENT SANS CONSOMMER D'ENERGIE !	13
ENFANCE/JEUNESSE	14
UN ENGAGEMENT CONSTANT DE LA MUNICIPALITE POUR PRESERVER LES CLASSES	14
CAP VERS LE COLLEGE POUR LES ELEVES DE CM2 !	16
VISITE DU CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS A L'HOTEL DU DEPARTEMENT	17
LES COLLEGIENS DE CHARLES DE GAULLE BRILLET AU CONCOURS DE ROBOTIQUE "CYBERMOBIL"	18
NOUVEAUX PARCOURS D'ORIENTATION : BOUGEZ, EXPLOREZ, JOUEZ !	19
CEREMONIE CITOYENNE, LES JEUNES DE LA COMMUNE ACCUEILLIS EN MAIRIE	19
ANIMATIONS & EVENEMENTIEL	20
COMMEMORATION DU 18 JUIN, SE SOUVENIR POUR RESTER LIBRE	20
CELEBRATION DU 13 JUILLET DANS LA TRADITION	21
TROIS JOURS D'ART ET DE MUSIQUE A LA CHAPELLE SAINT-THOMAS	21
LUGDUNUM FIGURINES : UNE 21 ^{EME} EDITION SOUS LE SIGNE DE LA PASSION ET DU TALENT	22
LES AFTER-WEEK : AMBIANCE ESTIVALE GARANTIE AU CENTRE DU VILLAGE	23
LEO LAGRANGE BENIN	24

OCTOBRE ROSE 2025 : LA COMMUNE SE MOBILISE DE NOUVEAU CONTRE LE CANCER DU SEIN DES SOURIRES, DES PAILLETES ET DES PRIX !	27 27
CULTURE	28
LA MEDIATHEQUE EN ACTION(S)	28
TRAVAUX	29
UNE NOUVELLE MEDIATHEQUE POUR UN VILLAGE EN MOUVEMENT	29
LES TRAVAUX EN COURS SONT UN INVESTISSEMENT POUR AUJOURD’HUI... ET POUR DEMAIN	32
INAUGURATION DE LA ZONE D’ACTIVITE « LES PORTES DU DAUPHINE »	34
TOUT SAVOIR SUR LA CCEL !	35
LA COMPETENCE VOIRIE	35
LA COMPETENCE TRANSITION ECOLOGIQUE	35
ZOOM SUR LA POPULATION	36
GRANDIR, VIEILLIR, RESTER : UNE COMMUNE EN ACTION !	36
EN RESUME	38
DOSSIER CITOYENNETÉ : INTELLIGENCE ARTIFICIELLE ET CITOYENNETE	39
L’INTELLIGENCE ARTIFICIELLE, UNE REVOLUTION QUI NOUS CONCERNE TOUS	39
DES ENJEUX CITOYENS : TRANSPARENCE, ETHIQUE ET EQUITE	40
EXIGER DES INSTITUTIONS QU’ELLES RENDENT DES COMPTES	41
L’IA ET LE LIEN SOCIAL, QUELS SONT LES IMPACTS SUR LE VIVRE-ENSEMBLE ?	43
DES RISQUES QUI MENACENT L’INCLUSION ET L’EGALITE	43
UNE TECHNOLOGIE QUI PEUT AUSSI RENFORCER LA DEMOCRATIE ET LE LIEN SOCIAL	44
LE ROLE DU CITOYEN ET DE LA COLLECTIVITE	45
CHARTRE DU CITOYEN FACE A L’INTELLIGENCE ARTIFICIELLE	46
COMPRENDRE L’IA POUR MIEUX EXERCER SA CITOYENNETE	47
L’IA ET MOI : LES BONS REFLEXES DU CITOYEN	47
TRIBUNES LIBRES	48
TRIBUNE DES ELUS DE LA LISTE MAJORITAIRE	48
TRIBUNE DES ÉLUS DE "RASSEMBLEMENT POUR SAINT PIERRE"	49
ÉTAT CIVIL	50

Édito

Depuis le 21 juin, notre commune vibre au rythme de la musique et de la convivialité. Pendant un mois et demi, l'équipe municipale a souhaité proposer des manifestations musicales en plein cœur du village, pour rassembler les habitants, créer des instants de partage et faire vivre nos espaces publics autrement. Ces rendez-vous estivaux ont rencontré un bel écho, confirmant l'envie de tous de se retrouver, d'échanger et de profiter ensemble de notre cadre de vie.

Dans un monde où l'actualité nationale et internationale peut parfois sembler lourde, entre tensions géopolitiques, enjeux climatiques ou préoccupations sociales, il est précieux de pouvoir compter sur la proximité, la solidarité et l'ancrage local pour retrouver un peu de sérénité et d'optimisme.

Si la période estivale est plus calme sur le plan des animations à venir, nos associations, elles, sont déjà pleinement mobilisées pour vous accueillir **au Forum des associations le 6 septembre**. Ce grand rendez-vous de la rentrée sera l'occasion de découvrir ou redécouvrir la richesse du tissu associatif local et de s'engager dans de nouvelles activités.

En parallèle, nous continuons de préparer activement les projets de demain, comme la future médiathèque, dont les travaux débiteront courant 2026, pour que notre village reste vivant, moderne et tourné vers l'avenir.

En cette période estivale, que vous partiez ou que vous restiez, que vous soyez en vacances ou au travail, nous vous souhaitons de belles journées ensoleillées, des instants de partage, et surtout **un été apaisé et chaleureux**.

Bel été à toutes et à tous !

Questions au Maire

Question 1 : "Vous renforcez la sécurité dans votre commune, est-ce parce qu'il y a beaucoup de délinquance et d'exactions ?"

Non, il ne s'agit pas à proprement parler de délinquance organisée. Ce que nous constatons sur notre commune, ce sont principalement des incivilités : des dégradations gratuites, qui, je le rappelle, ne le sont jamais pour le contribuable, des nuisances sonores dans les lieux publics tard le soir, ou encore des infractions au code de la route, parfois dangereuses pour les piétons ou les autres usagers.

Il arrive que des faits plus sérieux soient signalés. Ils demeurent heureusement isolés et font l'objet d'enquêtes par la gendarmerie. Mais, en matière d'atteintes aux personnes ou aux biens, notre commune reste relativement préservée, surtout si l'on compare avec d'autres communes de l'est lyonnais.

La majorité des individus interpellés dans ces situations sont des majeurs. Quelques mineurs sont également concernés, mais leurs familles sont identifiées et contactées. Des verbalisations sont évidemment dressées lorsqu'il y a lieu, mais il faut aussi souligner une réalité : lorsqu'aucune infraction précise n'est constatée au moment du contrôle, les gendarmes ou la police municipale se retrouvent souvent limités dans leur capacité à intervenir. On ne peut pas faire de répression sans fondement légal.

C'est pourquoi nous travaillons sur plusieurs axes : la prévention, le dialogue, mais aussi la présence renforcée des forces de l'ordre. La gendarmerie est désormais plus présente sur notre territoire, le raccordement au Centre de Supervision Urbaine (CSU) de Mions permet des interventions plus rapides, même en pleine nuit, et nous recrutons un policier municipal supplémentaire pour renforcer notre équipe.

Notre commune évolue, notre population augmente, et il est de notre devoir de nous adapter. Renforcer la sécurité, ce n'est pas céder à une logique de peur, mais affirmer notre volonté de préserver un cadre de vie serein, sécurisé et respectueux pour tous.

Question 2 : "Que faites-vous pour préserver les espaces verts face à l'urbanisation ?"

C'est une préoccupation centrale pour notre équipe municipale. Notre commune a la chance d'avoir un relief naturellement vert et boisé, et nous tenons à préserver cette

identité. Chaque année, nous plantons de nombreux arbres supplémentaires pour renforcer encore cette couverture végétale et améliorer le cadre de vie.

Nous veillons aussi à ce que l'urbanisation ne rime pas avec bétonisation. Dans l'hyper-centre, par exemple, nous avons fait le choix d'allier verdure et stationnement : les aménagements permettent d'accueillir les véhicules sans sacrifier les espaces paysagers. C'est un équilibre que nous voulons maintenir.

De plus, nous développons activement les modes de déplacement doux. Le cœur du village, où se concentrent les commerces et les équipements municipaux, permet à chacun de se déplacer à pied facilement. Il est donc tout à fait possible, et agréable, de laisser la voiture et de faire quelques pas pour ses trajets du quotidien.

Enfin, pour les promeneurs comme pour les familles, notre commune offre de nombreux espaces verts accessibles, avec des bancs installés pour permettre à chacun de profiter pleinement de ces lieux de détente. C'est cette qualité de vie, proche de la nature, que nous voulons continuer à protéger dans les années à venir.

Question 3 : "Vos concitoyens s'impatientent face à la durée des travaux. Pourquoi cela prend-il autant de temps ?"

Je comprends cette impatience, je rencontre les mêmes difficultés qu'eux pour me déplacer. Mais ce que beaucoup ne saisissent pas forcément, c'est que ces travaux ne se limitent pas à embellir l'accès à la place Charles de Gaulle ou l'entrée de notre commune, ce n'est pas uniquement une question d'esthétisme.

Nous devons refaire les réseaux souterrains, qui étaient vétustes et risquaient de poser des problèmes dans les années à venir. C'est une opération lourde et complexe, qui prend forcément du temps. Parallèlement, nous améliorons aussi l'aspect extérieur, pour que ces accès soient plus accueillants et harmonieux.

Dès le départ, nous avons précisé que ces aménagements esthétiques s'accompagnaient de travaux en sous-sol, indispensables à la sécurité et au bon fonctionnement de la commune.

Concernant les ombrières sur le parking des écoles, c'est un projet qui répond aux enjeux actuels d'environnement et d'économie d'énergie. Oui, c'est un chantier long, mais c'est aussi un chantier nécessaire.

En tant qu'élus, notre devoir est d'entretenir et de moderniser la commune. Cela entraîne parfois des contraintes temporaires qu'il faut accepter pour avancer.

Sécurité

Une sécurité renforcée, mais pas sur fond de crise

Dès le mois de septembre, notre commune accueillera un policier municipal supplémentaire, mais ce renfort ne fait pas suite à une hausse de l'insécurité.

Prévenir plutôt que guérir

Si notre commune n'est pas exempte de délits, elle ne connaît heureusement pas de situations graves ou préoccupantes, comme cela peut être le cas dans certaines villes voisines. C'est justement pour préserver ce climat relativement serein que nous avons décidé d'agir en amont, en anticipant les besoins, en renforçant nos effectifs, en continuant à développer le réseau de vidéoprotection et en renforçant les coopérations locales. Par ces mesures, nous voulons éviter de devoir faire face un jour à des problèmes plus lourds.

Adaptation des effectifs à l'évolution de la commune

Ce recrutement s'inscrit également dans une nécessité d'organisation liée à la croissance démographique de la commune et à l'absence prolongée de l'un de nos agents, actuellement en arrêt longue maladie.

Depuis quelques mois, afin d'assurer la continuité du service, nous avons pu bénéficier de la présence d'un policier détaché par la commune de Mions trois jours par semaine et nous les remercions pour leur coopération. Un appui bienvenu mais transitoire, qui ne pouvait constituer une solution pérenne.

Des dispositifs de surveillance adaptés et en évolution constante

Avant de lancer le recrutement, nous avons pris le temps d'analyser l'ensemble des dispositifs existants.

Parmi eux, le raccordement de notre commune au Centre de Supervision Urbain (CSU) de Mions, opérationnel 24h/24, a permis à plusieurs reprises des interventions en soirée, lorsque notre police municipale n'est pas en service.

Par ailleurs, la commune de Mions prévoit, dans le cadre de son plan « Bouclier sécurité », d'étendre très prochainement la couverture du CSU à 7 jours sur 7, garantissant ainsi une vigilance continue sur toute la semaine et Saint Pierre en bénéficiera.

Nous continuons également à étendre notre réseau de caméras de vidéoprotection. Ce système est particulièrement efficace lorsqu'il s'agit d'identifier un véhicule ou une plaque d'immatriculation. Bien entendu, lorsque les individus ne sont pas motorisés et se déplacent de manière à rendre leur identification difficile (vêtements, accessoires, capuches, etc.), les possibilités d'intervention sont plus limitées, comme c'est le cas partout.

Concernant notre propre organisation, nous avons attendu autant que possible de savoir si notre agent en arrêt maladie pourrait reprendre ses fonctions avant la rentrée. Ce n'est malheureusement pas le cas, ce qui justifie aujourd'hui pleinement ce recrutement.

Un maillage sécuritaire efficace

Nous pouvons également compter sur la présence active et régulière de la gendarmerie, avec laquelle nous travaillons en étroite collaboration.

Ce lien avec les forces de l'ordre se renforce aussi grâce au réseau de la Participation citoyenne, qui permet aux référents de signaler en temps réel, via une application, tout comportement suspect ou incivilité.

Ce dispositif qui est un levier efficace a prouvé son efficacité, qu'il s'agisse de contrevenants au code de la route, d'incivilités ou d'exactions, plusieurs interventions rapides ont pu être déclenchées grâce à la vigilance citoyenne.

Nous invitons d'ailleurs toutes les personnes intéressées à rejoindre ce réseau, à se faire connaître en mairie. Plus nous serons nombreux, plus notre commune sera efficacement couverte.

Vigilance et engagement pour la tranquillité de tous

Soyez assurés que la sécurité de tous reste pour nous une priorité. Même dans un contexte plutôt calme, nous ne relâchons jamais notre vigilance. Nous continuerons à investir dans des moyens humains, techniques et collaboratifs pour garantir un cadre de vie serein, protecteur et adapté à l'évolution de notre commune.

Entre 2016 et 2023 :

L'insécurité baisse de 9,5 %, passant de 190 à 114 infractions annuelles.

Les cambriolages de logements ont diminué de 29 à 17 sur cette période.

Source : ville Data

Environnement

Découverte en famille au Parc de Rajat, un après-midi au plus près des animaux

Le samedi 14 juin, l'espace pédagogique dans le Parc de Rajat a ouvert ses enclos aux familles pour un après-midi de découverte et de partage. Toutes ont pu entrer dans les espaces réservés aux animaux, les approcher en toute sécurité et en apprendre davantage sur leur mode de vie, dans une ambiance conviviale et familiale.

Les visiteurs ont également distribué des friandises adaptées aux animaux, un moment apprécié aussi bien par les enfants que par leurs compagnons à poils et à plumes !

Grâce à l'intervention passionnante de l'apiculteur en charge des deux ruches pédagogiques du parc, petits et grands ont pu découvrir le monde fascinant des abeilles, comprendre le rôle essentiel de ces insectes dans notre écosystème, leur organisation au sein de la ruche, ainsi que les enjeux liés à leur protection.

L'événement a rencontré un franc succès et de nombreuses familles étaient présentes, témoignant d'un réel engouement pour ce type d'animation nature. Les retours ont été très positifs, et la demande de renouveler cette expérience s'est fait entendre à plusieurs reprises.

Un grand merci à toutes les personnes mobilisées pour cette initiative, qui a su mêler découverte, sensibilisation à l'environnement et plaisir d'être ensemble.



Un arbre pour chaque naissance, c'est aussi un engagement environnemental

Après un après-midi riche en découvertes au Parc de Rajat, la cérémonie des Arbres de Naissance a clôturé la journée en beauté

Les familles se sont retrouvées vers 17h pour la traditionnelle cérémonie de nomination des arbres de naissance. Comme chaque année depuis trois ans, les parents des enfants nés en 2024 ont été invités à choisir un arbre parmi la cinquantaine plantée par la municipalité.

Cette démarche symbolique va bien au-delà d'un simple geste car elle s'inscrit dans une démarche de sensibilisation à l'importance de la nature et de la préservation de l'environnement. Chaque arbre, associé au prénom d'un enfant, représente un lien vivant et durable entre la nouvelle génération et la Terre qui les accueille. En donnant racine à ces jeunes pousses, la municipalité encourage les familles à s'impliquer dans la protection de la biodiversité et dans la lutte contre le changement climatique.

Le Département a profité de cette occasion pour offrir à chaque enfant un livre de première enfance, favorisant le goût de la lecture dès le plus jeune âge.

Ce moment chaleureux et plein de sens a rassemblé de nombreuses familles autour de cet engagement commun pour l'avenir et pour un environnement respecté et préservé.



Manifeste pour la chasse, les chasseurs formulent 11 revendications

La Fédération Nationale des Chasseurs a récemment publié un manifeste exprimant son inquiétude face à ce qu'elle qualifie de « multiples attaques injustifiées » à l'encontre de la chasse. Le document met en avant une série de revendications, dans le but de défendre cette pratique et d'en assurer la pérennité en France.

Selon le texte, les chasseurs se sentent régulièrement mis en cause par des décisions venues notamment des institutions européennes, par des technocrates ou encore par des militants écologistes. Ils dénoncent un « harcèlement » et affirment leur volonté de réaffirmer la chasse comme un art de vivre, inscrit dans le lien entre l'homme et la nature.

11 demandes principales

Le manifeste détaille onze propositions, qui visent à encadrer et à renforcer le rôle de la chasse dans la société :

1. **Reconnaissance d'intérêt général de la chasse française**, et inscription au patrimoine immatériel de l'UNESCO de tous les modes de chasse.
2. **Arrêt du paiement des dégâts de grand gibier** sur les cultures par les seuls chasseurs, afin de sauver le système d'indemnisation pour les agriculteurs.
3. **Refus de l'interdiction d'utilisation du plomb** dans les munitions de chasse.
4. **Suppression de tous les moratoires européens** et maintien de toutes les espèces chassables.
5. **Reconnaissance de la légitimité de toutes les chasses traditionnelles**, afin de garantir leur pratique.
6. **Animation d'une police de proximité rurale**, par les fédérations des chasseurs, à disposition des communes.
7. **Création d'un fonds dédié aux fédérations**, pour financer des actions de réaménagement environnemental, comme les haies pour le petit gibier.
8. **Permissions aux chasseurs de céder leur gibier**, sans contraintes réglementaires disproportionnées.
9. **Réduction significative des populations de loups**, afin de sauver le pastoralisme et les populations d'ongulés.
10. **Retour à la liste complète des nuisibles**, dans tous les départements et maintien partout du piégeage et du déterrage.
11. **Liberté de continuer à chasser** le week-end, les vacances et jours fériés.

Une volonté de reconnaissance

À travers ce manifeste, la Fédération Nationale des Chasseurs souhaite obtenir une reconnaissance institutionnelle et culturelle de la chasse, tout en appelant à un rééquilibrage des décisions réglementaires. Le document reflète une volonté de défendre le rôle des chasseurs dans la gestion de la biodiversité et du territoire, dans

un contexte de tensions croissantes entre pratiques rurales et réglementations environnementales.

Sanctions pour les dépôts sauvages

En cas d'infraction, c'est 135€ d'amende à régler dans les 45 jours.

Au-delà de ce délai, l'amende passe à 375€.

Si vous ne payez toujours pas, le juge peut fixer l'amende à 750€ (et peut aller jusqu'à 1500€, avec confiscation du véhicule, si vous l'avez utilisé pour transporter les déchets).

La climatisation c'est un confort privé à ne pas confondre avec un investissement public

À l'approche des grandes chaleurs estivales, la question de la climatisation revient avec insistance, dans les foyers comme dans les débats municipaux.

Si chacun comprend aisément le besoin de rafraîchir son logement pendant les périodes de canicule, équiper tous les bâtiments publics de systèmes de climatisation puissants ne va pas de soi. Il y a là une distinction essentielle à faire entre confort domestique et gestion raisonnée des équipements publics.

La climatisation domestique, un choix individuel

Pour les particuliers, la climatisation est souvent vécue comme un confort devenu indispensable. Dans un appartement sous les toits ou une maison mal isolée, elle peut fonctionner jour et nuit, parfois plusieurs semaines d'affilée. Le coût initial d'un climatiseur (quelques centaines d'euros pour un modèle mobile ou plusieurs milliers pour une installation fixe), reste à la charge du ménage, tout comme la consommation d'électricité qui s'ensuit.

Ce choix est personnel, parfois nécessaire, notamment pour les personnes âgées ou fragiles. Il n'en reste pas moins que ce confort a un prix financier, mais aussi environnemental.

Jusqu'à 90°C dehors... pour quelques degrés de moins dedans

Pour un petit climatiseur domestique de 2,5 kW (souvent utilisé dans un salon ou une chambre), on estime que la température de l'air rejeté à l'arrière de l'appareil peut dépasser 40 à 50°C, voire plus, en pleine canicule.

Dans un bâtiment public de grande capacité, comme une salle des fêtes accueillant 500 personnes ou un gymnase, les systèmes de climatisation installés sont beaucoup plus puissants, souvent entre 50 et 100 kW, voire plus. Ces équipements rejettent à l'extérieur une chaleur considérable. À proximité des échangeurs, l'air expulsé peut alors atteindre des températures allant jusqu'à 80 ou même 90°C.

Les infrastructures publiques, une logique d'usage

Dans les bâtiments publics (écoles, gymnases, salles des fêtes, salles de réunion), la question est tout autre. L'investissement pour climatiser ces grands volumes atteint rapidement plusieurs dizaines, voire centaines de milliers d'euros. À cela s'ajoutent des coûts d'entretien, d'énergie et, à long terme, de renouvellement du matériel.

Climatiser... pour quelques jours par an ?

Mais surtout, ces lieux sont très peu utilisés en période de canicule. Les écoles ferment dès le début du mois de juillet. Les salles des fêtes et les gymnases voient leur fréquentation chuter à la même période, avec la trêve estivale des associations et des activités municipales. Faut-il alors investir lourdement dans des systèmes qui ne fonctionneraient que quelques jours par an ? La réponse, à l'heure de la sobriété énergétique, semble évidente.

Un impact environnemental à ne pas négliger

Outre la consommation d'énergie, la climatisation participe activement au réchauffement climatique. Un climatiseur ne fait pas "disparaître" la chaleur, il la déplace. L'air chaud extrait d'un bâtiment est rejeté à l'extérieur, contribuant à augmenter la température ambiante et renforcer l'effet d'îlot de chaleur, où la température peut grimper de plusieurs degrés.

Selon l'ADEME (Agence de la transition écologique), un climatiseur peut rejeter dans l'environnement jusqu'à trois fois la quantité d'énergie électrique qu'il consomme, sous forme de chaleur. **Ainsi, certains systèmes peuvent libérer jusqu'à 1 500 kWh de chaleur par jour, soit l'équivalent thermique d'une centaine de fours électriques laissés allumés en plein air pendant 15 heures.**

Agir autrement

Il existe des alternatives plus sobres pour rafraîchir les bâtiments publics, amélioration de l'isolation, stores extérieurs, végétalisation, ventilation nocturne, ou

encore emploi de matériaux moins sensibles à l'accumulation de chaleur. Ces solutions, moins spectaculaires que la climatisation, sont pourtant plus cohérentes avec les engagements pris pour ralentir le changement climatique.

La commune s'engage résolument dans cette voie, en priorisant la rénovation thermique de ses bâtiments publics, à l'image des derniers travaux réalisés dans le bâtiment de l'école maternelle. Rénovation thermique complète, remplacement des menuiseries, gestion intelligente de l'aération, autant d'actions qui permettent de maintenir une température intérieure supportable sans recours systématique à la climatisation, tout en réduisant les dépenses énergétiques sur le long terme.

Si chacun peut comprendre le besoin de confort dans son logement, il est essentiel, à l'échelle d'une commune, de faire des choix responsables. Climatiser massivement des bâtiments peu fréquentés en été reviendrait à engager des dépenses inutiles, au détriment de la planète. Le bon sens et l'intérêt général commandent une gestion mesurée et durable de nos équipements collectifs.

Confort d'été : évitez la surchauffe de votre logement sans consommer d'énergie !

Face aux vagues de chaleur de plus en plus fréquentes et intenses, la rénovation énergétique et des gestes simples permettent d'améliorer le confort d'été sans recourir à la climatisation.

Contexte

- Juin 2025 : +10°C par rapport aux normales dans le Rhône.
- Conséquence du dérèglement climatique.
- La climatisation augmente la consommation d'énergie et contribue aux îlots de chaleur urbains.

Solutions sans climatiser

Éco-gestes à adopter

- Fermer volets et fenêtres dès que l'extérieur est plus chaud que l'intérieur.
- Aérer la nuit pour créer un courant d'air frais.
- Limiter l'usage d'appareils générant de la chaleur.
- Créer des îlots de fraîcheur (linge humide, brumisateur...).

Travaux pour le confort d'été

- Isoler le logement avec des matériaux à fort déphasage thermique (ex : ouate de cellulose, fibre de bois).
- Isoler toiture et murs par l'extérieur.
- Installer protections solaires (brise-soleils, porches), végétaliser les abords, éviter les matériaux sombres.

Vous avez un projet de rénovation énergétique dans le Rhône (hors Métropole de Lyon) ?

L'ALTE 69 * vous propose un accompagnement personnalisé à chaque étape :

- Évaluation de vos besoins
- Visite à domicile ou rendez-vous de diagnostic
- Recommandations techniques
- Aide au montage des dossiers de financement
- Conseil pour choisir les bons prestataires

** L'ALTE 69 (Agence Locale de la Transition Énergétique du Rhône) porte le Service Public de la Performance Énergétique de l'Habitat sur le département du Rhône. Elle apporte ainsi des conseils gratuits et indépendants des fournisseurs d'énergie et de matériaux sur la maîtrise de l'énergie (écogestes, travaux de rénovation énergétique, construction neuve performante, énergies renouvelables).*

Enfance/Jeunesse

Un engagement constant de la municipalité pour préserver les classes

Il est important de rappeler que les écoles maternelles et élémentaires sont à la charge des municipalités. Cela signifie que la commune assure l'entretien des bâtiments scolaires, finance les équipements pédagogiques, le mobilier, le chauffage, l'électricité, ainsi que le personnel non enseignant (agents d'entretien, ATSEM, etc.). Cet engagement quotidien est essentiel pour garantir de bonnes conditions d'apprentissage aux enfants.

En revanche, la gestion des collèges relève du Département, tandis que les lycées sont de la compétence de la Région. Ces différents niveaux de responsabilité impliquent une coordination permanente entre les collectivités et l'Éducation nationale.

Chaque année, la carte scolaire est révisée par l'académie, et il suffit parfois qu'un ou deux élèves manquent pour qu'une fermeture de classe soit envisagée. Cela aurait pour conséquence un alourdissement des effectifs par classe. Conscients de cet enjeu, la municipalité, aux côtés des enseignants et des parents d'élèves, se mobilise chaque année pour éviter ces fermetures, en menant diverses actions de sensibilisation et de valorisation de l'école publique.

Cette année encore, grâce à ces efforts conjoints, la fermeture d'une classe a pu être évitée. Ainsi, les effectifs seront mieux répartis à la rentrée prochaine, ce qui favorisera un meilleur suivi pédagogique pour chaque élève.

Réformes dans les écoles élémentaires à la rentrée 2025/2026

La rentrée 2025 marque un tournant pour les écoles élémentaires, avec plusieurs mesures majeures qui visent à renforcer les apprentissages fondamentaux, en particulier en français et en mathématiques.

Révision des programmes

Le ministère de l'Éducation nationale a engagé une réécriture des programmes scolaires pour les cycles 1, 2 et 3 (de la maternelle au CM2), avec une entrée en vigueur progressive à partir de septembre 2025. Ces nouveaux programmes mettent l'accent sur :

- Une progressivité renforcée des apprentissages ;
- Le recentrage sur les savoirs fondamentaux (lecture, écriture, numération, calcul, raisonnement) ;
- Une simplification du langage pédagogique pour une meilleure lisibilité par les enseignants et les familles.

Manuels scolaires labellisés

Pour accompagner cette réforme, l'État introduira des manuels scolaires labellisés en français et mathématiques. Les premiers concerneront les classes de CP et CE1, et seront disponibles dès la rentrée 2025. Ce dispositif vise à garantir une qualité pédagogique homogène, tout en laissant aux équipes enseignantes la liberté de choisir leurs supports dans une liste validée par des experts.

Évaluations nationales généralisées

Actuellement obligatoires en CP, CE1 et CM1, les évaluations nationales seront étendues à tous les niveaux du primaire, avec une attention particulière au CE2 et CM2. L'objectif est d'offrir un suivi plus précis des acquis des élèves tout au long de leur scolarité élémentaire, et de mieux cibler les actions de soutien à mettre en place.

Accompagnement pédagogique

En parallèle, les enseignants bénéficieront d'un accompagnement renforcé, avec des formations spécifiques aux nouveaux programmes, ainsi que des outils pour différencier davantage l'enseignement selon les besoins des élèves.

Cap vers le collège pour les élèves de CM2 !

Le vendredi 27 juin, dans la cour de l'école élémentaire René Cassin, une atmosphère à la fois joyeuse et émue régnait car les élèves de CM2 célébraient la fin de leur parcours en primaire.

À cette occasion, le Maire s'est adressé aux enfants, aux familles, aux enseignants et au personnel de l'école, rendant hommage à cette étape symbolique de la vie scolaire.

« Vous voilà arrivés au terme de votre parcours à l'école primaire », a-t-il déclaré en s'adressant aux élèves. « Vous avez grandi, appris, découvert... Vous êtes prêts pour le grand saut vers le collège. »

Un message plein de confiance et d'encouragements pour ces jeunes élèves, qui s'apprêtent à découvrir un nouvel univers, celui de la 6^e, avec ses nouveaux professeurs, ses nouvelles matières, et davantage d'autonomie.

Il en a profité pour saluer le travail des enseignants, la mobilisation des parents et l'implication de toute la communauté éducative.

Raphael Ibanez a rappelé que « l'école primaire est une fondation solide, sur laquelle chaque élève pourra continuer à construire son avenir avec confiance. »

La cérémonie s'est achevée dans une ambiance conviviale, sous les applaudissements des participants, marquant la transition vers les vacances d'été et un nouveau chapitre scolaire.

Bonne route aux futurs collégiens !



Visite du Conseil Municipal des Enfants à l'Hôtel du Département

Plus connu des Lyonnais comme « la Préf », l'une des particularités de ce bâtiment est d'abriter, sous le même toit, la Préfecture du Rhône, qui représente l'État, et le Département du Rhône, collectivité territoriale propriétaire des lieux.

Le Conseil Municipal des Enfants (CME) a donc eu l'opportunité de visiter bâtiment, une sortie à la fois instructive et enrichissante.

Les jeunes élus ont été accueillis par Madame Christine Hernandez, conseillère départementale, que nous remercions chaleureusement pour sa disponibilité et son engagement auprès de la jeunesse.

Au cours de cette visite, les enfants ont pu découvrir l'architecture remarquable du bâtiment, ses salons historiques, des salles emblématiques où se prennent de nombreuses décisions importantes pour le département et des lieux privés, interdits au public.

Ce fut également l'occasion de mieux comprendre le rôle symbolique et concret de cet organe d'Etat dans la vie citoyenne.

Cette sortie s'inscrit dans le cadre du programme pédagogique du CME, visant à sensibiliser les jeunes à la vie publique et aux institutions de la République.

Curieux et attentifs, les membres du CME ont exprimé leur intérêt en posant des questions pertinentes tout au long de la visite, témoignant de leur engagement et de leur envie de mieux comprendre les institutions.



Les collégiens de Charles de Gaulle brillent au concours de robotique "Cybermobil"

Depuis novembre dernier, les élèves de 3^{ème} du collège Charles de Gaulle se sont lancés dans une aventure aussi technique que créative, le concours de robotique inter-collèges "Cybermobil".

Un projet pluridisciplinaire mobilisant des compétences variées, des arts plastiques aux mathématiques, en passant par la technologie, et qui a permis aux élèves de mettre en pratique leurs connaissances de manière concrète et ludique.

Le défi était de concevoir un véhicule programmable capable d'accomplir deux épreuves sur un plateau de jeu, rédiger un dossier technique complet, mais aussi créer un logo original à présenter sur une affiche. Un travail d'équipe exigeant, mêlant logique algorithmique, sens artistique et rigueur scientifique.

Parmi les 27 équipes engagées au sein du collège, quatre ont été sélectionnées pour représenter le collège de Saint Pierre lors de la grande finale inter-collèges, organisée en mai à l'Espace DesLyres.

Un événement d'envergure qui a réuni 32 équipes venues de huit établissements de la région.



Une performance remarquable

Les équipes du collège Charles de Gaulle se classent 1^{ère}, 7^{ème}, 8^{ème} et 12^{ème}, démontrant la qualité de leur travail et leur esprit d'innovation. Une première place qui couronne des mois d'efforts et confirme le dynamisme de l'établissement dans le domaine des sciences et technologies.

Au-delà des résultats, ce projet aura été une formidable opportunité pour les élèves de collaborer, de relever des défis concrets et de s'initier au monde de la robotique qui est un secteur d'avenir.

Félicitations à tous les participants, qu'ils aient atteint la finale ou non, pour leur investissement sans faille dans cette belle aventure collective !

Nouveaux parcours d'orientation : Bougez, explorez, jouez !

À la recherche d'une activité originale à partager en famille ou entre amis ?

La municipalité propose une initiative conviviale et accessible à tous grâce à 2 parcours d'orientation à travers la commune, pour allier découverte du territoire et activité physique en plein air.

Conçus pour petits et grands, ces parcours permettent de (re)découvrir deux lieux, le parc Rajat, véritable écrin de verdure propice à la détente et le centre du village, riche de son patrimoine.

Libre à chacun de choisir son rythme, en mode promenade tranquille ou version sportive façon course d'orientation, ces itinéraires s'adaptent à toutes les envies. Une belle manière de joindre l'utile à l'agréable, tout en profitant du grand air et en exerçant son sens de l'observation.

Munis d'une carte et d'un bon sens de l'orientation, les participants devront repérer des balises disséminées sur le parcours. Un jeu de piste grandeur nature qui séduit de plus en plus d'adeptes, amateurs de marche comme de défis ludiques.

Une activité gratuite, idéale pendant les vacances ou le week-end, qui allie sport, nature et esprit d'équipe.

Infos pratiques : Les cartes des parcours sont disponibles en téléchargement sur le site de la mairie : www.mairie-stpierredechandieu.com dans la rubrique « Découvrir et bouger », puis « Sentiers pédestres et VTT ».

Cérémonie citoyenne, les jeunes de la commune accueillis en mairie

Début juillet, l'équipe municipale a accueilli les jeunes ayant atteint, ou s'appropriant à atteindre, leur majorité lors d'une cérémonie citoyenne organisée en mairie. Cet événement symbolique vise à marquer leur entrée officielle dans la vie citoyenne.

À cette occasion, chaque jeune a reçu un livret de la citoyenneté, conçu pour accompagner ces nouveaux citoyens dans leurs droits et devoirs, notamment celui du vote, auquel ils auront désormais pleinement accès.

Les élus ont souligné l'importance de cet engagement civique, rappelant que la participation aux élections est un acte fondamental de la démocratie.

Cette cérémonie a permis de souligner que ces jeunes sont désormais pleinement intégrés dans la communauté en tant que citoyens à part entière, avec des droits et des responsabilités nouvelles au sein de la vie locale, nationale et européenne.

Animations & événementiel

Commémoration du 18 Juin, se souvenir pour rester libre

La cérémonie commémorative du 18 juin s'est tenue avec solennité et recueillement, en hommage à l'appel historique lancé par le général de Gaulle en 1940. Ce moment fort de notre mémoire collective a rassemblé les élus, les anciens combattants, les Conseils municipaux enfants et seniors, la fanfare et les habitants autour d'un même devoir, celui de ne jamais oublier.

Le 18 juin marque le début de la Résistance française face à l'occupation nazie, mais il symbolise aussi le courage, la dignité et la liberté. Rappeler cet épisode fondateur, c'est affirmer l'importance des valeurs de la République et transmettre à chacun l'héritage de celles et ceux qui ont refusé l'abdication et la soumission.

À travers les discours, les dépôts de gerbe, la minute de silence et la Marseillaise, cette cérémonie fut un temps de recueillement, mais aussi un appel à la vigilance et à la responsabilité citoyenne. En honorant la mémoire des résistants et des combattants de la liberté, nous réaffirmons notre engagement pour la paix, la démocratie et les droits fondamentaux.



Célébration du 13 juillet dans la tradition

À l'occasion de la fête nationale, notre commune a rassemblé de nombreux habitants le 13 juillet devant l'espace DesLyres.

Le feu d'artifice, tiré vers 22h15, a été accompagné d'un fond musical classique, créant une ambiance élégante, malgré la pluie qui s'est invitée pendant le spectacle.

Malheureusement, cette météo capricieuse a endommagé le matériel sonore du groupe venu animer la soirée, les empêchant de poursuivre le bal prévu après le feu d'artifice.

Les classes en 5 ont néanmoins assuré la restauration avec efficacité, contribuant pleinement à l'organisation de cet événement toujours aussi attendu et apprécié chaque été.

Trois jours d'art et de musique à la chapelle Saint-Thomas

La chapelle Saint-Thomas a accueilli durant trois jours une exposition de l'aquarelliste Catherine Julien, accompagnée d'un concert mêlant musique classique et jazz.

Le public est venu nombreux pour découvrir les œuvres de l'artiste, qui aime capturer les visages, les scènes de jeux d'enfants et les moments de vie chargés d'émotion.

Parmi les pièces exposées, des portraits, des carnets de voyage, des croquis et des études, témoins d'un travail sensible et attentif.

En parallèle, les musiciens ont fait résonner la chapelle de sonorités douces et variées, offrant une ambiance propice à la découverte.

Une rencontre réussie entre peinture et musique, pour un moment culturel apprécié des visiteurs.



Lugdunum Figurines : une 21^{ème} édition sous le signe de la passion et du talent

Début juin, l'espace DesLyres a accueilli la 21^{ème} exposition de figurines fantastiques, un rendez-vous incontournable pour les amateurs d'art miniature organisé par l'association Lugdunum Figurines. Ce grand concours, reconnu dans toute l'Europe, a rassemblé cette année 550 pièces exposées et 160 concurrents, venus démontrer leur savoir-faire exceptionnel dans l'art de la figurine.

Cinq pays, mille univers

Pas moins de 25 clubs étaient représentés, en provenance de France, d'Italie, d'Espagne, de Belgique et de Suisse, témoignant de l'aura internationale de l'événement. Des pièces de tous styles (historiques, fantastiques, militaires ou encore de science-fiction) ont été minutieusement présentées, pour le plus grand plaisir des visiteurs.

Un peu d'histoire

Créée par des passionnés de figurines et de modélisme, l'association Lugdunum Figurines a vu le jour au début des années 2000. Son objectif était de promouvoir l'art de la figurine sous toutes ses formes, qu'il s'agisse de sculptures originales, de peinture de miniatures ou de dioramas réalistes. Très vite, l'idée d'organiser une exposition annuelle s'est imposée. Depuis, le concours de Lugdunum est devenu un événement de référence dans le milieu, attirant artistes, amateurs, curieux et collectionneurs.

Chaque édition met en lumière la diversité et la créativité des participants, et propose également des démonstrations, des rencontres avec des artistes de renom, et des stands de professionnels du secteur.

Un rendez-vous pour tous les publics

Au-delà de la compétition, la 21^{ème} édition a confirmé que cette manifestation est aussi un lieu d'échange et de transmission. Débutants comme experts peuvent y trouver inspiration et conseils, dans une ambiance conviviale et passionnée. Une véritable célébration du talent, de la minutie et de l'imaginaire.



Les After-Week : Ambiance estivale garantie au centre du village

Du 13 juin au 18 juillet, la place Charles de Gaulle s'est transformée en véritable cœur battant de Saint Pierre de Chandieu.

Tous les vendredis soir, les habitants ont répondu présents pour profiter d'une série de soirées festives et conviviales organisées par la municipalité.

Dans une ambiance chaleureuse et familiale, les After Week ont été rythmés par des concerts en plein air et la présence de food trucks proposant une variété de saveurs.

Musique live, rires d'enfants, discussions animées et parfums gourmands ont fait de chaque vendredi un moment attendu, une pause bien méritée en fin de semaine.

Le succès de ces rendez-vous ne s'est pas démenti au fil des semaines. La fréquentation en hausse a témoigné de l'enthousiasme des participants, heureux de se retrouver entre voisins, en famille ou entre amis, dans une atmosphère détendue.

Ces After Week ont confirmé l'attachement des habitants à leur commune et à ses moments de partage.



Léo Lagrange Bénin

Mon séjour au Bénin dans le cadre du projet To Kplon Nou

En tant que directeur du site Léo Lagrange à Saint Pierre de Chandieu, Clément COUTINHO eu l'immense privilège d'être sélectionné par la Fédération Léo Lagrange pour participer à une mission au Bénin, en partenariat avec Léo Lagrange Bénin, dans le cadre du projet **To Kplon Nou**. Ce projet ambitieux prévoit la construction de **dix centres de loisirs** répartis dans tout le pays, afin de favoriser l'accès à l'éducation non formelle, à l'animation et à la citoyenneté pour les enfants béninois.

Ce déplacement avait pour objectif de **former les futurs animateurs** qui prendront en main ces structures dès leur ouverture. Pendant **dix jours intenses, riches et profondément humains**, il a pu animer des temps de formation autour des fondamentaux de l'animation, de la pédagogie active, mais aussi du rôle de l'animateur comme acteur éducatif et citoyen. Ces moments d'échange ont été bien plus qu'un simple transfert de compétences : il a rencontré des jeunes engagés, curieux, passionnés, qui ont soif d'apprendre et une vraie envie de faire bouger les lignes dans leurs communautés.

Il a aussi été profondément touché par la **force du lien associatif local** et par l'énergie portée par Léo Lagrange Bénin, l'une des **dix fédérations africaines** du mouvement Léo Lagrange, présentes dans dix pays du continent. Cette mission lui a permis de mesurer à quel point notre réseau est vaste, vivant, et résolument tourné vers l'éducation populaire à l'échelle internationale.

Au fil de la semaine, une **idée de jumelage** est née entre un futur centre de loisirs béninois et celui de Saint Pierre de Chandieu, afin de prolonger cette dynamique de coopération, de partage d'expériences, et d'ouverture culturelle. Ce projet est en cours de réflexion et pourrait, je l'espère, voir le jour prochainement.

Clément tient à remercier chaleureusement **la Fédération Léo Lagrange** de lui avoir offert cette opportunité unique. Ce séjour restera pour moi une expérience marquante, à la fois sur le plan professionnel et humain. Il m'a permis de revenir avec un regard renouvelé sur mon métier, nourri par les échanges, les découvertes et une profonde admiration pour les équipes rencontrées sur place.

Vers une nouvelle étape : un projet de mobilité jeunesse au Bénin en 2026

Dans la continuité de cette dynamique, nous travaillons actuellement à la mise en place d'un **séjour solidaire à destination de huit jeunes de 15 à 18 ans**, prévu pour l'été 2026. Ce projet, s'il est validé, permettra à un petit groupe de jeunes de la commune de partir **du 5 au 19 juillet** pour une aventure interculturelle au Bénin.

Le projet en bref :

- **Durée** : 18 jours
- **Public** : jeunes de 15 à 18 ans (15 ans révolus avant le 1er avril 2026)
- **Objectif** : vivre un chantier éducatif ou culturel avec des jeunes béninois, participer à des échanges interculturels et découvrir la culture locale
- **Hébergement** : en hôtel
- **Encadrement** : par des professionnels expérimentés
- **Tarif estimé** : 500 € maximum (selon le financement de l'État)

Ce séjour s'inscrit dans une **véritable démarche de solidarité internationale**, en lien direct avec l'accueil de loisirs béninois avec lequel nous espérons créer un jumelage. Les jeunes seront pleinement **impliqués dans la préparation du projet**, aux côtés de l'équipe d'animation : montage du dossier, présentation au jury (prévue au printemps 2026), préparation au départ, et bien sûr, actions de financement.

À noter :

- Le séjour n'aura lieu **que si l'appel à projet est validé** par l'État (réponse attendue en mai 2026)
- Les **démarches administratives** (passeport, vaccinations, autorisations, etc.) doivent être anticipées
- Les **inscriptions doivent se faire avant le 25 août 2025**

Intéressé(e) ?

Il suffit d'envoyer un mail à adospc@leolagrance.org pour inscrire votre enfant dès maintenant.

Le séjour est **ouvert à tous les jeunes** de 15 à 18 ans de la commune et/ou du Club Ados.

Attention : cette inscription n'est pas définitive. Si trop de jeunes sont intéressés, une sélection sera réalisée.

C'est une **occasion unique** de vivre un séjour enrichissant, encadré et porteur de sens : un moment fort d'engagement, de rencontres, et de découverte d'une autre culture.

Nous restons à votre disposition pour échanger à ce sujet.

Un service civique béninois pour enrichir les échanges interculturels

Dans la continuité des échanges engagés avec nos partenaires béninois, nous avons le plaisir d'annoncer l'accueil, à Saint Pierre de Chandieu, d'un **volontaire en**

service civique venu du Bénin à la fin de l'année 2025. Cette initiative s'inscrit pleinement dans notre volonté de renforcer le **jumelage entre notre centre de loisirs et celui du Bénin**, et de développer des **échanges interculturels riches et durables**.

La présence de ce jeune volontaire sur notre territoire offrira une occasion unique aux enfants et aux familles de découvrir une autre culture à travers des activités éducatives, ludiques et artistiques. Ce temps partagé sera aussi un moment privilégié pour favoriser la compréhension mutuelle, la curiosité et l'ouverture sur le monde, valeurs au cœur de notre projet associatif.

Par ailleurs, ce service civique renforcera les liens entre nos équipes françaises et béninoises, créant un pont humain et pédagogique qui viendra nourrir la coopération et la solidarité internationale. Nous sommes convaincus que cette immersion favorisera non seulement un enrichissement culturel pour tous, mais aussi une dynamique collective bénéfique à nos deux communautés.

Retour sur les activités de l'année 2024/2025 proposées par le centre Centre Léo Lagrange :

- Séjour Citoyen Jeunesse à Bruxelles sur les vacances d'automne 2024
- Spectacle de la tournée solidaire WEGBOMÉ – Fait partie des échanges avec le Bénin
- Élection de Miss et Mister Léo
- Le carnaval
- Séjour Jeunesse à Paris en avril 2025
- Séjour Jeunesse à Barcelone en juillet 2025
- Séjour Enfance à : Vallée Bleue et Plaine Tonique, sur juillet 2025
- Beaucoup d'activités diverses et variées
- Des veillées

Les actions :

- Tombola de Noël et défilé du 8 décembre
- Loto du Club Ados
- Foire de Printemps



Octobre Rose 2025 : La commune se mobilise de nouveau contre le cancer du sein

Après le succès de l'édition 2024, la commune souhaite renouveler son engagement dans le cadre de la campagne nationale Octobre Rose, dédiée à la sensibilisation au dépistage du cancer du sein. Cet événement est l'occasion de rassembler la population autour d'une cause importante, tout en mettant en valeur le tissu associatif et commerçant local.

La mobilisation des associations et des commerçants est essentielle pour donner à cette campagne toute son ampleur. Grâce à leur dynamisme, leur créativité et leur proximité avec les habitants, ils contribuent chaque année à faire vivre Octobre Rose à travers des actions variées, conviviales et solidaires : stands d'information, animations sportives, ventes caritatives, décorations urbaines, etc.

Afin de préparer ensemble l'édition 2025, une réunion de lancement est organisée :

Mardi 9 septembre 2025 à 19h, Salle de réunion Etienne Guignard (1er étage de l'Hôtel de Ville).

Toutes les structures intéressées sont invitées à y participer pour proposer leurs idées, faire part de leurs disponibilités et co-construire cette nouvelle édition dans le même esprit d'engagement et de solidarité qui avait marqué l'année précédente.

Des sourires, des paillettes et des prix !

Le dimanche 14 juin, le comité du carnaval a eu le plaisir de réunir les participants pour célébrer les talents et la créativité lors de la traditionnelle remise des prix. Après un carnaval très réussi, vient enfin le moment tant attendu des récompenses, mettant à l'honneur les plus beaux costumes, chars et performances.

Un grand bravo à tous les participants pour leur engagement et leur esprit festif qui ont fait de ce carnaval un moment inoubliable pour tout notre territoire !

Merci à tous d'avoir contribué à cette belle fête et rendez-vous l'année prochaine pour encore plus de magie et de joie !



Culture

La médiathèque en action(s)

"1 livre, 1 impro", quand la lecture inspire le public

Le 8 juillet, à 18h30, l'extérieur de la médiathèque à Rajat s'est transformé en véritable théâtre à ciel ouvert.

Le public, curieux et enthousiaste, a répondu présent pour "1 livre, 1 impro", un spectacle original mêlant littérature et improvisation, proposé par la compagnie La Lily, en partenariat avec la médiathèque départementale du Rhône.

Au cœur de cette soirée une dizaine de livres soigneusement sélectionnés par les spectateurs eux-mêmes, Albums jeunesse, romans adolescents, bandes dessinées ou encore romans pour adultes, tous les genres étaient à l'honneur et sont devenus la matière première de courtes scènes improvisées, drôles, touchantes ou décalées, au gré de l'imagination des comédiens et des suggestions du public.

Dans une ambiance chaleureuse et participative, la compagnie La Lily a su captiver petits et grands grâce à son talent pour rebondir sur les propositions des spectateurs. Chaque livre est devenu un prétexte à jouer, à surprendre, à faire rire, mais aussi à donner envie de lire.

Ce théâtre d'improvisation, accessible à tous et interactif, a conquis le public et ce fut une belle manière de célébrer la lecture... par la scène !

Une médiathèque engagée toute l'année

Rappelons que la médiathèque ne se contente pas d'animer les soirées estivales.

Tout au long de l'année, elle organise de nombreux événements pour petits et grands, contribuant activement à la vie culturelle locale.

Parmi les rendez-vous phares, le Prix littéraire jeunesse des Grandes Terres mobilise les élèves de CM2 de Saint Pierre de Chandieu et de Toussieu, ainsi que les classes de sixième du collège, autour d'une sélection de livres.

Guidés par leurs enseignants, les bibliothécaires et les documentalistes, les jeunes lecteurs lisent, échangent, débattent... avant de voter pour leur ouvrage préféré.

Point d'orgue de ce projet, la rencontre avec l'auteur lauréat lors d'une séance de dédicaces.

Les adultes ne sont pas en reste avec Lire Élire, le prix littéraire intercommunal qui leur est dédié, sur le même principe, lecture, échanges, vote et rencontre avec l'auteur élu.

La médiathèque propose également une programmation culturelle tout au long de l'année : lectures à voix haute, ateliers créatifs, expositions thématiques, spectacles variés et jeux.

Autant d'occasions de (re)découvrir le plaisir de lire, de créer et de partager, dans un lieu ouvert à tous.



Travaux

Une nouvelle médiathèque pour un village en mouvement

Un tiers lieu culturel et intergénérationnel

La commune prépare activement l'avenir culturel de ses habitants. Depuis plusieurs mois, l'équipe municipale s'est lancée dans un projet d'envergure, la création d'une nouvelle médiathèque, au cœur du village, dont la construction débutera à partir de 2026.

Bien plus qu'un simple lieu de lecture, ce futur établissement se veut un véritable tiers lieu, à la croisée des chemins entre culture, innovation, convivialité et solidarité.

Une vision ambitieuse et inclusive portée par la municipalité, en partenariat avec des acteurs institutionnels et techniques.

Un projet construit avec méthode et expertise

L'élaboration de ce projet s'appuie sur un travail rigoureux.

L'équipe municipale est accompagnée par un Assistant à Maîtrise d'Ouvrage (AMO) ainsi que par les experts référents de la Médiathèque départementale du Rhône.

Ensemble, ils bâtissent le futur projet culturel, éducatif et social de la commune. Ce projet servira de base pour concevoir le bâtiment, son fonctionnement et ses équipements, avec l'objectif d'en faire un lieu ouvert à tous.

Parallèlement, un dossier de demande de subventions a été déposé auprès des services du département, puis ultérieurement envoyé aux services de la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles) pour garantir le financement de ce projet porteur de sens.

Un tiers lieu pour tous les usages et tous les âges

Loin de se limiter aux fonctions traditionnelles d'une médiathèque, ce nouvel espace s'inscrit pleinement dans la dynamique des tiers lieux.

Ces lieux hybrides, à mi-chemin entre la maison et le lieu de travail, offrent aux citoyens un espace de vie collectif, accessible, ouvert et propice à l'échange.

Le futur établissement intégrera ainsi une ludothèque, un Fab Lab (atelier collaboratif équipé de machines de fabrication numérique comme des imprimantes 3D ou des découpeuses laser, permettant aux usagers de concevoir et réaliser leurs projets), une salle d'arts plastiques, un espace d'exposition, mais aussi des espaces de travail partagés et un espace de jeux vidéo pour adolescents et adultes.

Le retour de la médiathèque au cœur du village, un lien renforcé avec les habitants

Le retour de la médiathèque au centre du village permettra de recréer un lien fort avec les structures locales, telles que les écoles, la crèche, le RPEI (Relais Petite Enfance Intercommunal) et le centre de loisirs, qui avaient vu leur relation avec la médiathèque s'étirer ces dernières années au regard de l'éloignement géographique. Sa localisation à proximité immédiate d'une résidence à destination des seniors constitue également un atout majeur, en facilitant l'accès des aînés à cet espace culturel et en favorisant les échanges intergénérationnels.

Ce projet ambitieux ouvre ainsi la voie à un nouveau départ, renforcé par les services innovants à venir ou existants, ludothèque, Fab Lab, espaces d'exposition et ateliers créatifs, qui viendront enrichir les interactions entre générations.

Cette démarche s'est construite dans un esprit de concertation large, réunissant enseignants, associations, enfants, seniors et autres habitants, afin de s'assurer que les besoins et aspirations de chacun soient pris en compte. Ces échanges ont nourri la réflexion et contribué à bâtir un lieu vivant, inclusif, au plus proche des attentes du territoire.

Un lieu de vie intergénérationnel, inclusif et accueillant

Conçu pour être accueillant, apaisé et propice à la détente, cette médiathèque se veut un refuge culturel autant qu'un espace de loisirs.

Elle pourrait, en période de canicule, devenir un îlot de fraîcheur accessible aux personnes les plus vulnérables.

L'établissement sera pensé pour tous les publics, des jeunes enfants aux seniors, en passant par les personnes porteuses d'un handicap (visible ou non visible), dans une logique résolument intergénérationnelle.

Un espace extérieur viendra également enrichir l'expérience des usagers.

Un engagement fort pour une culture accessible à tous

La réussite de ce projet passe également par des moyens humains à la hauteur des ambitions.

C'est pourquoi la commune prévoit dès le mois de septembre le lancement d'un recrutement pour créer, dans un premier temps, un poste de direction des affaires culturelles. Cette personne aura pour mission de faire vivre le lieu à travers des événements, des rencontres, des ateliers et de bâtir une véritable saison culturelle.

Sur le plan pratique, le projet se veut vertueux, esthétique et intégré dans son environnement.

Aucune suppression de places de stationnement n'est prévue, au contraire, 20 places supplémentaires seront créées, pour répondre aux besoins du public sans nuire à la qualité de vie locale.

La gratuité dès septembre

L'accès à la culture étant un droit fondamental et non un privilège, la municipalité a fait le choix fort de la gratuité totale.

Cette orientation sera effective dès le mois de septembre, bien avant l'ouverture du nouveau lieu, l'adhésion à l'actuelle médiathèque, Pierre Gamache, deviendra gratuite pour tous.

Une avancée renforcée par le lancement d'une offre de presse gratuite en ligne, regroupant une majorité des éditions de la presse et des magazines papiers, sans frais pour les abonnés. Ce service, qui s'inscrira en complément de celui offert par la médiathèque départementale, sera intégralement pris en charge par la commune, qui confirme ainsi sa volonté de rendre la culture accessible à tous, sans barrière économique.

Avec ce projet de médiathèque nouvelle génération, la commune affirme sa volonté de construire un avenir culturel, solidaire et innovant.

Pensé comme un tiers lieu vivant et inclusif, cet établissement deviendra un véritable centre névralgique du village, au service du lien social, de l'éducation, de la créativité et du bien-être collectif.

En s'engageant dès maintenant sur les plans logistique, humain et financier, la municipalité pose les bases d'un projet structurant qui accompagnera les générations futures et répondra aux enjeux de notre époque.

Les travaux en cours sont un investissement pour aujourd'hui... et pour demain

Trois chantiers structurants sont en cours dans notre commune. Nous savons qu'ils suscitent parfois de l'impatience, des interrogations, voire des critiques, que vous exprimez sur les réseaux sociaux ou directement lors de nos échanges sur le stand « Les élus à votre écoute », qui se tient chaque premier samedi du mois au marché.

Nous tenons à vous assurer, encore une fois, que nous sommes à votre écoute, pleinement conscients des désagréments engendrés par ces travaux, et que nous continuons à aller à votre rencontre pour dialoguer en toute transparence.

Certains d'entre vous nous ont fait part de leur incompréhension concernant la durée des travaux ou les montants engagés, pensant que d'autres priorités, telles que la sécurité, devraient être mises en avant. Nous tenons à préciser que cette dernière n'est en aucun cas négligée puisque le budget qui lui est alloué reste conséquent, et que nos actions en la matière se poursuivent de façon cohérente et ciblée.

Il nous semble donc essentiel de vous expliquer les raisons, les enjeux et la préparation de ces projets.

Des projets mûrement réfléchis et largement anticipés

Ces chantiers ne sont pas le fruit de décisions improvisées. Ils ont été pensés, préparés et concertés dans une vision globale d'amélioration de notre cadre de vie.

Changer pour changer n'a jamais été notre objectif. Au-delà de l'apparence, nous agissons sur ce qui compte vraiment, c'est à dire les infrastructures et leur durabilité.

Les travaux actuels de réaménagement du centre-bourg, autour du monument aux morts et de l'avenue Amédée Ronin, vous ont été présentés dès 2016.

Le chantier de l'entrée de commune, vers la rue de la Madone, a été présenté en 2023.

Le projet d'installation des ombrières, quant à lui, a été annoncé en 2023.

Ces aménagements de surface sont l'occasion de remettre à niveau les réseaux en sous-sol, assainissement, eau usées et pluviales, électricité, etc, qui sont parfois anciens ou inadaptés. Il aurait été irresponsable de refaire uniquement la voirie sans intervenir sur ces infrastructures essentielles.

Notre objectif est donc clair, ne pas avoir à rouvrir la chaussée dans quelques années pour effectuer ce qui peut être fait maintenant. Ce choix est exigeant, mais il est responsable.

Un financement raisonné et des subventions mobilisées

Nous entendons également certaines remarques sur les coûts de ces opérations. **Il est important de souligner que ces projets bénéficient pour plusieurs d'entre eux de subventions importantes, obtenues grâce à des dossiers solides répondant à des critères d'intérêt général comme l'environnement, l'accessibilité, la transition énergétique...**

Ces soutiens financiers permettent de réduire significativement la charge pour la commune et donc pour ses habitants. Nous faisons preuve de rigueur budgétaire dans la conduite de ces travaux.

Des délais parfois indépendants de notre volonté

Oui, nous en avons conscience, ces travaux prennent du temps. Et nous partageons parfois la même impatience que vous. Mais il faut savoir que les entreprises intervenantes imposent leurs propres plannings, liés à leurs ressources, à la météo, ou encore à la coordination entre différents corps de métiers.

Cela ne traduit pas un manque d'organisation de notre part, mais une réalité du terrain que nous devons gérer au quotidien.

Ce que nous pouvons vous affirmer, c'est que l'ensemble des chantiers en cours sera terminé dans le courant de l'été.

Des efforts temporaires pour des bénéfices durables

Nous savons que ces travaux occasionnent des désagréments, du bruit, des modifications de la circulation, des accès restreints. Mais ils sont le prix d'un investissement durable, pour une commune plus fonctionnelle, plus agréable et plus moderne.

Demain, vous bénéficierez :

- d'une meilleure accessibilité,
- d'un cadre de vie embelli,
- de réseaux souterrains modernisés,
- d'une meilleure efficacité énergétique,
- et d'un patrimoine local revalorisé.

Nous vous remercions pour votre patience et votre compréhension et grâce à vous, nous avançons ensemble vers un village plus sûr, plus agréable et plus durable.

Inauguration de la zone d'activité « Les Portes du Dauphiné »

Un nouveau souffle pour le territoire

La réhabilitation de la zone d'activité Les Portes du Dauphiné a récemment été inaugurée, fruit d'une collaboration étroite entre le Département et la Communauté de Communes de l'Est Lyonnais (CCEL), partenaires engagés dans le développement économique du territoire.

Ce projet ambitieux vise à moderniser la zone afin de la rendre plus attractive, sécurisée et agréable pour les entreprises comme pour leurs salariés. Au total, 1,5 km de voirie ont été rénovés sur quatre rues, dont deux départementales et deux communales.

La sécurité des déplacements a été renforcée pour les camions, véhicules légers, piétons et cyclistes, avec la création de 2,1 km de pistes cyclables. Plus de 70 arbres ont été plantés, accompagnés de nouveaux trottoirs et de revêtements durables, contribuant à l'embellissement et à la végétalisation du site.

Ce réaménagement a également permis de restructurer les circulations internes, réduire la pression du stationnement sur voirie et améliorer la lisibilité pour tous les usagers. Au-delà de l'aspect fonctionnel, il s'agit de donner une nouvelle identité à ces zones d'activités, qui façonnent l'image du territoire et la vie quotidienne de milliers de salariés.

La présence du siège régional de Derichebourg et le projet du siège social d'Elior illustrent la tertiairisation progressive de la zone, qui impose une adaptation des infrastructures et des services aux besoins actuels des entreprises et de leurs collaborateurs.

Cette opération marque une étape importante dans la transformation et le dynamisme économique de la zone Les Portes du Dauphiné.



Tout savoir sur la CCEL !

La Communauté de Communes exerce plusieurs missions confiées par les communes membres, dont Saint Pierre de Chandieu, afin de mettre en œuvre des projets structurants à l'échelle du territoire.

La compétence voirie

La CCEL exerce la compétence voirie pour l'ensemble des 8 communes de son territoire. Cette compétence, transférée par les communes à l'intercommunalité, consiste à financer, programmer et coordonner les travaux liés à l'entretien, à la rénovation et à l'aménagement des voiries communales.

Ce transfert de compétence permet d'harmoniser les niveaux de service entre les communes, de planifier les interventions dans une logique de territoire, et d'optimiser les investissements publics.

Les travaux réalisés concernent aussi bien les réfections de chaussée, la mise en accessibilité des trottoirs, la sécurisation des traversées de villages ou encore l'intégration de cheminements pour les mobilités douces (piétons, cycles...).

Chaque intervention est décidée en lien étroit avec les communes concernées, dans le cadre d'un programme pluriannuel d'investissement.

La compétence transition écologique

Compétente en matière de transition écologique sur le territoire, la CCEL, en partenariat avec les communes, sensibilise les habitants à la lutte contre les espèces ou plantes invasives et les informe sur les bons gestes à adopter pour limiter leur prolifération. Elle mène également des actions en faveur de l'environnement afin de protéger la biodiversité et de soutenir l'activité agricole.

Parmi ses priorités, la CCEL agit concrètement sur **quatre espèces particulièrement présentes** sur le territoire : **le moustique tigre, l'ambrosie, la chenille processionnaire et le frelon asiatique.**

Ces espèces peuvent avoir des impacts sur la santé humaine, l'environnement, la biodiversité et même l'agriculture. C'est pourquoi la CCEL développe à la fois des **actions de terrain**, des **campagnes d'information** et des **événements de sensibilisation.**

Pour limiter leur développement ou se protéger, chacun peut agir, avec des gestes simples :

- **Éliminer les eaux stagnantes** autour de chez soi (moustique tigre)
- **Repérer et signaler** la présence d'ambrosie ou de nids de frelons
- **Éviter les zones infestées** par les chenilles processionnaires et protéger les enfants et les animaux

Zoom sur la population

Grandir, vieillir, rester : une commune en action !

Un village qui bouge avec son temps

Répartition de la population par tranche d'âge (2021)

- 45 à 59 ans : 24.1%
- 30 à 44 ans : 17.5%
- 60 à 74 ans : 16%
- 15 à 29 ans : 14.9%
- 0.14 ans : 18.7%
- 75 ans et plus : 8.8%

Entre 2010 et 2021, la population est restée quasiment stable : 4 547 habitants en 2010 contre 4 598 en 2021. En apparence, rien ne change. Et pourtant, en regardant de plus près, la structure de la population, elle, évolue fortement.

Vieillesse, baisse des jeunes : la commune s'adapte à sa nouvelle réalité démographique

La population de la commune est restée stable en dix ans, mais derrière cette apparente tranquillité se cache une transformation silencieuse, celle d'une population qui vieillit et se renouvelle moins. Face à ce constat, la municipalité a déjà engagé de nombreuses actions pour préserver l'équilibre, le dynamisme et l'identité du territoire.

Moins de jeunes... mais des logements pour les accueillir

Depuis 2010, la part des jeunes de moins de 30 ans est en recul. En cause, la baisse des naissances et le départ des jeunes adultes vers d'autres villes pour les études ou le travail.

La réponse de la commune : faciliter l'installation des jeunes foyers.

- La création de nouveaux logements, comme ceux du programme "Cadran 2" ou bientôt "La Clef des Champs", s'inscrit dans cette volonté d'ouverture.
- Bien que la municipalité ne puisse s'opposer aux projets des promoteurs privés, elle encadre leur développement pour que la commune garde son âme de village.
- Des logements à prix modérés et des dispositifs d'aide pour les primo-accédants permettent à de jeunes ménages de s'installer.

L'emploi, les transports et la mobilité douce au cœur des enjeux

Les trentenaires, souvent actifs et jeunes parents, sont en forte baisse. Pour les retenir ou les faire revenir, l'accès à l'emploi et la mobilité sont clés.

Ce que fait la municipalité : relier les habitants à l'activité économique.

- Des cheminements doux sont en cours d'aménagement pour relier la commune à la zone d'activité, même sans voiture.
- La réouverture prochaine de la gare permettra de rejoindre la métropole en 12 minutes, un atout majeur pour les actifs.

Une population plus âgée, des réponses concrètes

Les plus de 60 ans représentent désormais près d'un quart de la population. La commune a anticipé ce vieillissement depuis plusieurs années.

Une politique de proximité centrée sur les seniors :

- Aides pour les courses, visites lors des plans canicule ou grand froid, distribution de colis de Noël, événements festifs pour rompre l'isolement.
- Un conseil municipal des seniors a été créé pour leur donner la parole.
- Et surtout, une résidence dédiée est en construction pour les accueillir dans un cadre adapté.

Santé : un enjeu anticipé

- Une maison médicale a été construite avant l'arrivée du désert médical.
- Des logements ont été aménagés au-dessus pour attirer les professionnels de santé.
- La pharmacie a été relocalisée et agrandie au pied du bâtiment médical pour améliorer l'accès aux soins.

Un territoire dynamique grâce à ses équipements et ses associations

Vieillir ne signifie pas s'éteindre. La commune veut rester vivante et attractive pour tous.

Une politique d'animation soutenue :

- Près de 70 associations sont présentes et soutenues activement.
- De nombreux équipements ont vu le jour ces dernières années :

Un deuxième gymnase

Un collège

Un centre de loisirs

L'agrandissement de la salle Marcelle Genin

Et en 2026 : la réalisation d'une médiathèque au cœur du village.

Un centre-bourg repensé pour l'attractivité locale

Le centre-ville a été entièrement réaménagé pour favoriser les commerces et la convivialité.

Exemple fort : la municipalité a racheté il y a 5 ans le dernier café-restaurant de la place Charles de Gaulle, menacé de fermeture après le départ de son propriétaire, pour préserver un lieu de vie et de lien social.

En résumé

Si la commune voit sa population vieillir et ses jeunes partir, elle n'est pas restée passive. En matière de logement, santé, mobilité, vie associative et services aux aînés, la municipalité agit avec anticipation et cohérence, pour que le territoire reste vivant, accueillant et solidaire.

DOSSIER CITOYENNETÉ :

Intelligence artificielle et

citoyenneté

Comprendre les enjeux pour rester acteur du monde de demain

L'intelligence artificielle, une révolution qui nous concerne tous

L'intelligence artificielle (IA) n'est plus une innovation réservée aux laboratoires ou aux grandes entreprises. Elle est déjà présente dans notre quotidien ; dans nos téléphones, nos administrations, nos transports, nos soins de santé...

Mais derrière les algorithmes et les robots se cachent des choix humains. Ces technologies posent des questions éthiques, sociales et démocratiques majeures.

En tant que citoyens, comment comprendre et accompagner cette révolution pour qu'elle reste au service de l'intérêt général ?

Comprendre l'IA : de quoi parle-t-on ?

L'IA désigne un ensemble de techniques qui permettent à des machines d'imiter certaines capacités humaines comme reconnaître une image, traduire une langue, suggérer un trajet, écrire un texte.

Loin d'être autonome ou « intelligente » au sens humain, l'IA exécute ce pour quoi elle a été entraînée, souvent à partir de millions de données.

Elle est déjà utilisée :

- Dans les moteurs de recherche ou les assistants vocaux ;
- Pour aider à la décision médicale ou optimiser les transports ;
- Dans la modération automatique de contenus sur les réseaux sociaux ;
- Pour cibler des publicités ou organiser les priorités des services publics.

Des enjeux citoyens : transparence, éthique et équité

L'intelligence artificielle n'est pas une technologie neutre. Elle reflète les choix, les intentions et parfois les biais de ceux qui la conçoivent. Son développement et son utilisation soulèvent ainsi des **questions fondamentales pour la démocratie et les droits des citoyens**.

Transparence et contrôle des technologies

La transparence est au cœur de la légitimité démocratique de l'IA. Qui conçoit les algorithmes ? Sur quelles bases sont-ils entraînés ? Quels sont les critères de décision ? Trop souvent, les systèmes d'IA sont des « boîtes noires », dont les mécanismes internes restent opaques, y compris pour leurs créateurs. Cette opacité empêche le débat public éclairé et rend difficile l'obligation de rendre des comptes

Un citoyen ne peut faire confiance qu'à une technologie qu'il comprend ou que des institutions indépendantes peuvent auditer. Il est donc crucial de mettre en place des normes permettant de rendre les algorithmes compréhensibles, et d'exiger une traçabilité des décisions prises par les systèmes d'IA, notamment lorsqu'ils interviennent dans des domaines sensibles comme la justice, la police, la santé, l'accès à l'emploi ou aux droits sociaux.

L'intelligence artificielle à l'épreuve de l'égalité

Les algorithmes reproduisent les données sur lesquelles ils sont entraînés. Si ces données sont biaisées (ce qui est souvent le cas, car elles reflètent les inégalités du monde réel), l'IA peut les perpétuer, voire les aggraver. Ainsi, certains logiciels de recrutement ont été montrés du doigt pour avoir systématiquement défavorisé les femmes ou les candidats aux prénoms non occidentaux.

Ces discriminations algorithmiques menacent les principes d'égalité et d'équité qui fondent nos sociétés démocratiques. Il devient alors crucial de mettre en place des mécanismes de détection, de correction et de prévention des biais, mais aussi de diversifier les équipes qui conçoivent l'IA afin d'intégrer des perspectives multiples et inclusives.

Le respect de la vie privée est une liberté fondamentale à préserver

L'IA repose souvent sur la collecte et l'analyse de quantités massives de données personnelles comme les comportements en ligne, les données de santé, les déplacements, les interactions sociales... Cela pose une question majeure, jusqu'où peut-on aller dans l'extraction d'informations sans porter atteinte à la vie privée ?

Les risques de surveillance de masse sont réels, que ce soit à des fins commerciales, sécuritaires ou politiques. Or, la vie privée est un rempart essentiel contre les abus de pouvoir. Garantir ce droit suppose de fixer des limites claires à l'usage des données, de renforcer les réglementations (comme le RGPD en Europe) et de promouvoir des technologies respectueuses de la confidentialité (anonymisation, chiffrement, IA décentralisée...).

Qui détient le pouvoir décisionnel dans un monde automatisé ?

Lorsque l'IA prend une décision (refuser un prêt, orienter une peine judiciaire, filtrer un contenu en ligne), qui en porte la responsabilité ? Le développeur ? L'entreprise ? L'administration utilisatrice ? La question est d'autant plus critique que ces systèmes peuvent avoir un impact direct sur les droits et les trajectoires de vie des citoyens.

Dans une démocratie, le pouvoir algorithmique ne peut être dissocié d'un pouvoir de contrôle humain. Il est donc important de mettre en place des règles claires, comme rendre les usages publics de l'IA transparents, permettre aux citoyens de faire appel, créer des autorités de régulation indépendantes et faire participer les citoyens à l'élaboration des règles éthiques.

L'IA ne peut être uniquement un enjeu technique ou économique. Elle est un enjeu politique et social majeur, qui appelle une vigilance citoyenne constante et la construction d'un cadre éthique et démocratique robuste.

Exiger des institutions qu'elles rendent des comptes

Transparence, contrôle citoyen et responsabilité à l'ère de l'intelligence artificielle

À mesure que les services publics s'emparent de l'intelligence artificielle pour améliorer leur efficacité, le rôle des citoyens ne doit pas s'amenuiser, mais au contraire s'intensifier. L'IA, utilisée dans la gestion locale ou dans les politiques publiques, peut être un outil au service de tous à condition qu'elle soit encadrée, expliquée et évaluée.

L'IA ne doit pas remplacer le jugement humain sans débat démocratique

L'attrait pour l'automatisation est fort dans les administrations car elle permet de gagner du temps, de gérer un grand volume de demandes, d'anticiper certains

besoins. Mais cette efficacité ne doit pas se faire au détriment des principes démocratiques fondamentaux qui sont :

- **Le droit à la compréhension** : tout citoyen a le droit de savoir quand une décision est influencée ou prise par un système automatisé. C'est le principe de la transparence algorithmique.
- **Le droit au recours** : un refus de subvention, une attribution de logement, une convocation prioritaire, un classement dans une file d'attente... si ces décisions sont générées par des algorithmes, elles doivent pouvoir être contestées et relues par un agent humain.
- **Le droit à l'information claire** : implique que toute personne utilisant un outil algorithmique puisse en expliquer simplement le fonctionnement, les critères de décision appliqués, ainsi que les raisons qui justifient sa fiabilité.

CONCRETEMENT, CELA IMPLIQUE :

Informez sur les usages de l'IA dans les services publics

Les collectivités doivent communiquer sur :

- Les domaines où l'IA est utilisée (ex. : tri des courriers numériques, maintenance, planification des services),
- Les finalités de l'automatisation,
- Les limites du système.

Par exemple : une administration qui utilise une IA pour analyser les demandes citoyennes pourrait indiquer sur son site :

"Nous utilisons un outil d'analyse automatique pour orienter plus rapidement les demandes vers les services compétents. Cet outil n'a pas de rôle décisionnaire sur les réponses ou les délais."

Permettre un recours humain systématique

Tout système automatisé utilisé par une institution doit prévoir une porte de sortie humaine.

Un citoyen doit pouvoir demander :

"Je veux que ma demande soit relue par un agent public."

Cette exigence est désormais intégrée dans plusieurs règlements européens (notamment le Règlement sur l'IA adopté en 2024).

Évaluer et rendre compte des effets des algorithmes

Chaque déploiement d'IA dans les services publics devrait faire l'objet :

- D'un **suivi régulier** (ex. : taux de satisfaction, erreurs détectées, corrections apportées),
- D'un **bilan éthique** : y a-t-il eu des biais constatés ? Les publics fragiles ont-ils été affectés ? Des ajustements ont-ils été faits ?

- D'un **rapport accessible** aux citoyens, au moins une fois par an.

L'IA et le lien social, quels sont les impacts sur le vivre-ensemble ?

L'intelligence artificielle ne transforme pas seulement l'économie ou l'administration. Elle a aussi un effet direct, parfois discret mais profond, sur notre quotidien relationnel, sur la manière dont nous interagissons, échangeons, nous comprenons... bref, sur le vivre-ensemble.

Elle modifie nos rapports humains, nos formes de solidarité, nos espaces publics et numériques. Face à cela, le citoyen doit exercer une vigilance nouvelle. Comment préserver un lien social authentique à l'ère des machines intelligentes ? Comment faire en sorte que l'IA serve la cohésion sociale, au lieu de l'affaiblir ?

L'intelligence artificielle transforme nos sociétés à grande vitesse. Si elle offre des opportunités majeures, elle soulève aussi de réels dangers pour la démocratie et la cohésion sociale. Tout dépend de la manière dont elle est pensée, encadrée et mise en œuvre.

Des risques qui menacent l'inclusion et l'égalité

Un fossé numérique qui isole

Tout le monde n'a pas le même accès aux outils numériques. Les personnes âgées, en situation de handicap, vivant dans des zones mal connectées ou peu familiarisées avec la technologie rencontrent des difficultés croissantes pour accéder à des services essentiels. Interfaces complexes, démarches 100 % en ligne ou assistants vocaux mal adaptés peuvent constituer des barrières à leurs droits et à leur participation à la vie sociale.

Des emplois fragilisés par l'automatisation

L'automatisation remplace certaines tâches humaines, en particulier dans les emplois peu qualifiés comme l'accueil, le traitement de données, l'assistance client, etc. Cela peut entraîner une perte d'opportunités pour les personnes les plus vulnérables, avec un risque de déclassement, de perte de sens et de rupture du lien social.

Or, l'emploi n'est pas qu'un revenu, c'est aussi un vecteur d'insertion, de dignité et de reconnaissance.

Une société fragmentée par les bulles algorithmiques

Les réseaux sociaux, pilotés par des algorithmes, enferment chacun dans des univers personnalisés. Cela limite les échanges entre personnes aux opinions différentes, accentue la polarisation des débats, et favorise la propagation de fausses informations ou de discours haineux.

Ce phénomène affaiblit la délibération collective, le respect mutuel et la cohésion démocratique.

Un risque de dérives autoritaires

Sans cadre clair, l'IA peut renforcer la surveillance de masse, l'opacité des décisions publiques et l'injustice sociale. Des algorithmes opaques, entraînés sur des données biaisées, peuvent automatiser des discriminations sans que les citoyens puissent comprendre, contester ou corriger. Pire encore, ces outils peuvent être utilisés pour manipuler l'opinion ou profiler les comportements, portant atteinte aux libertés individuelles et à la confiance dans les institutions.

Une technologie qui peut aussi renforcer la démocratie et le lien social

Favoriser l'inclusion et l'autonomie

Bien conçue, l'IA peut aider les personnes en difficulté à mieux accéder à leurs droits. Des assistants vocaux peuvent guider les personnes âgées ou malvoyantes, des chatbots bien pensés peuvent accompagner les usagers peu à l'aise avec l'administration et la traduction automatique peut aider les personnes non francophones à comprendre leurs démarches et à participer à la vie locale.

Soutenir les personnes en situation de handicap

L'IA peut transcrire du contenu en braille, interpréter la langue des signes, adapter les interfaces aux capacités cognitives. Ces outils, intégrés dans les écoles, les transports ou les services publics, facilitent l'intégration et incarnent concrètement les valeurs de solidarité et de fraternité.

Renforcer les solidarités locales

Des projets expérimentaux utilisent l'IA pour détecter les situations d'isolement, organiser du bénévolat local, proposer des activités collectives ou rapprocher les générations. Quand elle est au service du bien commun, l'IA peut créer du lien plutôt que de le rompre.

Améliorer le fonctionnement démocratique

L'IA peut simplifier l'accès aux services publics, détecter plus finement les besoins sociaux ou faciliter la participation citoyenne. Par exemple, certaines IA sont utilisées

pour analyser des contributions lors de consultations, ou pour modérer les débats numériques de façon éthique. En automatisant certaines tâches répétitives, elle libère aussi du temps pour le dialogue humain et la médiation.

Le rôle du citoyen et de la collectivité

Pour que l'IA renforce le vivre-ensemble, il faut :

- Refuser les usages qui déshumanisent, qui isolent, qui excluent,
- Soutenir les projets qui rapprochent, qui aident, qui facilitent la rencontre,
- Penser chaque outil avec les usagers, en tenant compte de la diversité des parcours, des âges, des niveaux de maîtrise du numérique.

Que peut faire le citoyen ?

Même si l'IA paraît lointaine ou technique, chaque citoyen peut agir :

- **S'informer** sur les usages et les enjeux de l'IA (médias, ateliers, conférences).
- **Développer son esprit critique** face aux contenus générés automatiquement.
- **Protéger ses données** en comprenant les politiques de confidentialité.
- **Participer aux débats publics** sur les usages locaux (santé, sécurité, éducation).
- **Soutenir des usages éthiques et utiles** (IA au service de l'écologie, de la démocratie, de l'inclusion).

Charte du citoyen face à l'intelligence artificielle

POUR UNE INTELLIGENCE ARTIFICIELLE ETHIQUE, AU SERVICE DE TOUS

1. **M'informer pour mieux comprendre les usages de l'IA**

L'IA est une réalité qui évolue vite. Pour ne pas en être simple spectateur, le citoyen doit pouvoir en comprendre les grands principes : comment fonctionne un algorithme ? Qu'est-ce qu'une donnée personnelle ? Quels usages sont déjà en place dans les services publics ?

En se formant, même de façon simple (articles accessibles, vidéos pédagogiques, conférences locales), chacun devient capable de poser les bonnes questions et de mieux évaluer les impacts de ces technologies dans sa vie.

2. **Défendre mes droits numériques et ma vie privée**

Nos données personnelles (géolocalisation, historique de navigation, préférences, santé...) sont la matière première de nombreuses IA. Or, nous n'en maîtrisons pas toujours la collecte ni l'usage.

Le citoyen doit pouvoir :

- Comprendre ce qui est collecté,
- Accepter ou refuser en toute transparence,
- Et exercer ses droits (accès, rectification, suppression). La vigilance numérique devient une nouvelle forme de civisme défensif.

3. **Refuser les algorithmes discriminatoires**

L'IA peut reproduire les injustices du monde réel : sexisme, racisme, exclusion sociale. Si un algorithme apprend à partir de données biaisées, il peut prendre des décisions injustes.

En tant que citoyen, il est essentiel de :

- Dénoncer les cas de discrimination algorithmique,
- Soutenir les initiatives inclusives,
- Et exiger une transparence dans les critères de sélection automatisés (dans le recrutement, les aides publiques, etc.).

4. **Soutenir les usages utiles à la société**

L'IA peut être un outil d'intérêt général, car elle peut aider à :

- Lutter contre le gaspillage (IA pour l'énergie),
- Mieux prendre en charge les patients (IA médicale),
- Améliorer l'accessibilité (traduction automatique, reconnaissance vocale),
- Ou renforcer la sécurité sans surveillance excessive.

5. **Exiger des institutions qu'elles rendent des comptes**

L'IA ne doit pas servir à automatiser la décision publique sans débat. Si une institution utilise une IA pour trier les demandes, organiser des services ou prévoir des interventions, elle doit :

- Expliquer comment cela fonctionne,
 - Donner la possibilité aux citoyens de contester une décision,
 - Et **rendre compte des effets concrets** de cette automatisation.
- La gouvernance numérique est un pilier de la démocratie moderne.

6. **Participer au débat démocratique autour des innovations**

Le progrès technique n'est pas neutre. Il reflète des choix de société, comme le partage des richesses, les libertés, l'inclusion. Les citoyens doivent pouvoir s'exprimer sur ces sujets, au niveau local comme national.

Cela passe par :

- La consultation dans les projets publics,
- Le soutien à des collectifs de réflexion éthique,
- La participation à des ateliers ou débats.

Comprendre l'IA pour mieux exercer sa citoyenneté

L'intelligence artificielle transforme nos sociétés en profondeur, mais elle ne doit en aucun cas se substituer à la citoyenneté ni affaiblir les fondements de la démocratie. Pour qu'elle reste un outil au service du bien commun, ses usages doivent être compris, débattus, encadrés et contrôlés. Gouverner collectivement cette technologie, c'est préserver nos droits, renforcer la cohésion sociale et faire de l'IA un levier d'innovation éthique et inclusive, au service des citoyens et non à leur place.

L'IA et moi : les bons réflexes du citoyen

Ce que je peux faire

- M'informer sur les IA que j'utilise (assistants vocaux, réseaux, services publics)
- Lire les règles de confidentialité des applis
- Questionner les décisions automatiques
- Signaler les contenus injustes ou biaisés
- Soutenir les projets technologiques au service de tous

Ce que je dois éviter

- Croire que l'IA sait tout ou qu'elle est toujours neutre
- Accepter sans lire les conditions d'utilisation
- Laisser une IA décider à ma place sans transparence
- Relayer sans critique des infos générées automatiquement
- Adopter une technologie sans réfléchir à son utilité ou son impact social

Tribunes libres

Tribune des élus de la liste majoritaire

Un été pour respirer, une rentrée tournée vers l'avenir

Alors que l'été bat son plein, nous souhaitons à chacun d'entre vous de profiter pleinement de cette période, que ce soit pour se reposer, se retrouver en famille ou simplement ralentir le rythme du quotidien.

Depuis le 13 juin, les animations musicales proposées au cœur du village ont permis à de nombreux habitants de partager des moments conviviaux. Ces instants renforcent ce lien qui nous unit, celui d'une commune vivante, solidaire et accueillante.

À partir de septembre, nous entrerons dans la période dite pré-électorale, en vue des élections municipales de mars 2026. Le maire actuel a décidé de se représenter pour poursuivre le travail engagé aux côtés des habitants. Cette période impose toutefois un cadre légal strict, les communications institutionnelles de la mairie seront donc plus neutres et limitées, afin de garantir l'équité entre toutes les candidatures.

Nous sommes conscients que les différents travaux engagés peuvent occasionner des gênes temporaires, mais ils sont nécessaires pour préserver et améliorer durablement notre cadre de vie. Comme une maison, une commune s'entretient pour ne pas vieillir, et pour rester accueillante, fonctionnelle et agréable à vivre.

Nous poursuivrons cette dynamique, avec des finances saines comme priorité. Nous continuerons à agir avec responsabilité, sans endetter la commune, tout en préparant un nouveau programme pour répondre aux besoins de demain.

Bel été à toutes et à tous et rendez-vous à la rentrée pour continuer à faire avancer notre commune, ensemble.

Tribune des Élus de "Rassemblement pour Saint Pierre"

Depuis plusieurs mois , vos élus de "Rassemblement pour St Pierre" alertent la mairie sur l'insécurité grandissante et réclament énergiquement le remplacement du congé maladie et la création d'un poste de policier supplémentaire. Cela permettrait d'élargir les horaires de travail et d'accentuer les rondes préventives sur le terrain, en coopération avec Mions dans le cadre de l'accord de mutualisation pour répondre aux inquiétudes légitimes et faire face aux actes de délinquance, aux tentatives de vols par ruse, aux nombreuses incivilités , aux nuisances sonores , notamment au centre du village où des groupes de jeunes occupent bruyamment les abords et les terrains de tennis jusque tard dans la nuit. Klaxons, cris et attroupements sont devenus insupportables pour les riverains livrés à eux même. Suite à nos interventions répétées , ces deux mesures viennent enfin d'être adoptées.

Le budget sécurité doit-il être sacrifié au profit de celui des travaux ? Ces derniers sont aussi un sujet de préoccupation. Initialement annoncés pour 2 mois avec une fin prévue en mai, les travaux engagés rue du Stade, de la Madone et au centre du village s'éternisent sans communication claire sur les nouveaux délais. Ce manque de visibilité pèse sur la vie quotidienne des habitants et sur l'activité des commerçants concernés dont la perte est estimée entre 15 et 25% du chiffre d'affaires alors que le commerce local devrait être développé.

Notre commune continue de croître, avec de nombreux logements livrés ou en cours de construction. Cette évolution démographique appelle une adaptation rapide des services publics, en particulier pour garantir la tranquillité et la sécurité de tous.

Nous continuerons à porter une parole exigeante, mais constructive, pour un village plus apaisé, des chantiers mieux anticipés et plus respectueux des habitants.

D'ici là, toute l'équipe de Rassemblement pour Saint Pierre vous souhaite un bel été et vous donne rdv en septembre au forum des associations.

État civil

MARIAGE

- NEIGEAT Philippe, René, Gabriel – CHARY Marie-Pierre : 26 avril 2025
- ESTEVES Jordan, Anthony – BENDAOUZ Razika : 16 mai 2025
- MARTINEZ Valérie, Annie – MARECHAL Philippe, Michel, Gérard : 24 mai 2025
- GIL Mathias, François – THERON Angéline : 31 mai 2025
- CADET Marion, Rose, Sophie – LIOBARD David : 28 juin 2025
- LOUVIER Stéphane, Michel, Pierre – MARTINES Lucie, Jeanine, Renée : 28 juin 2025

PACS

VIGNE Lucas, Marcel, Gilbert et CALOUD Milène, Adriana, Marie : 11 juillet 2025

NAISSANCES

- GALLOIS, Apolline, Jacqueline, Suzanne : 8 avril 2025
- RIVIERE, Angèle, Rose, Sylvie : 14 avril 2025
- PERRET, Aline : 20 avril 2025
- DELEA, Elliott, Simeon : 08 mai 2025
- FRANÇOIS, Aaron, Claude, Michel : 18 mai 2025
- BERNET, Simon, Marcel, Robert : 26 mai 2025
- POIGNT (1ère partie) MOREIRA (2ème partie), Avril, Marla : 27 mai 2025
- REY, Adélie, Kim, Amalia : 11 juin 2025
- GRANGE, Margaux, Marie : 11 juin 2025
- MARTINEZ, Élise, Rose : 20 juin 2025
- KOUVAHEY, Élora, Barkfan, Ambre : 27 juin 2025
- VIOLLON, Alix : 01 juillet 2025

DÉCÈS

- Roger, Eugène TOURNIER décédé le 25 mars 2025
- Philippe BERGER décédé le 29 avril 2025
- Juan SANCHEZ décédé le 5 mai 2025
- Jeanne, Yvette PONTUS veuve PROT décédée le 7 mai 2025
- Daniel, André, Pierre DORIANCOURT décédé le 28 mai 2025
- Pierrette, Aimée MAUGER veuve CANCY décédée le 26 juin 2025
- Alain, Jean, Paul BROSSARD décédé le 02 juillet 2025